Institut formation
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

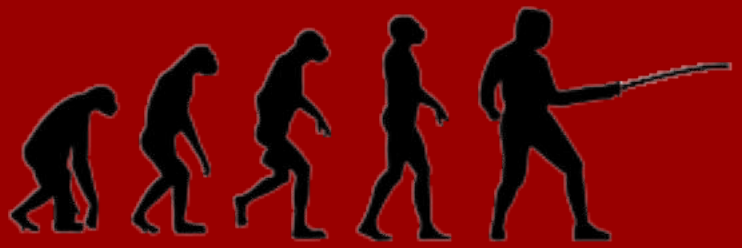

La filière de formation de la fédération française d'escrime

L'architecture actuelle

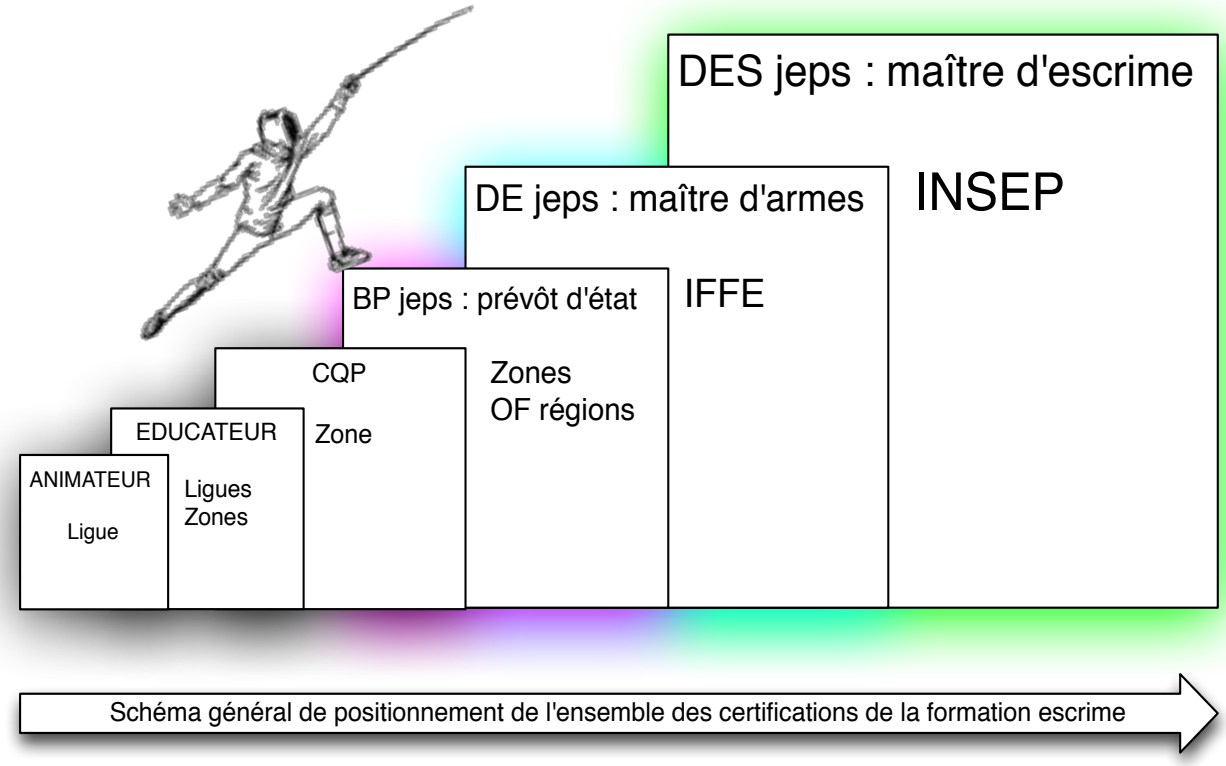

Une formation pyramidale qui répond aux besoins des clubs et aux attentes des enseignants

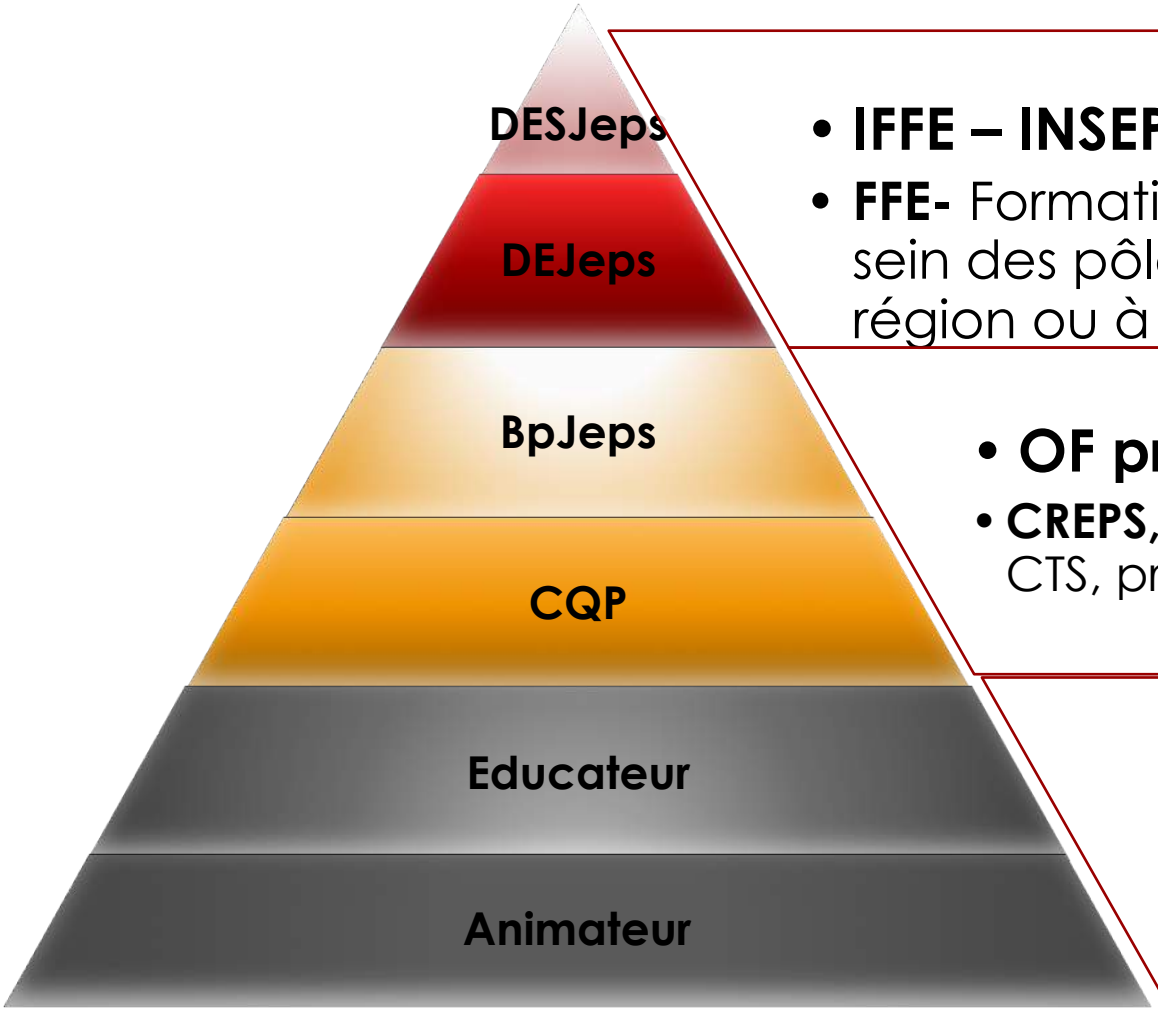

- **IFFE – INSEP**
- **FFE-** Formation par des CTN au sein des pôles France en région ou à l'INSEP.

- **OF privés en région**
- **CREPS, Ligues-** Formation CTS, profs sport creps

- **Comités régionaux**
- Formation CTS ou ETR

Les diplômes fédéraux et d'Etat de la FFE

Depuis 1972	Date fin	Niveau	Depuis 2008	Date début
Initiateur / aide moniteur	juin-10	Bénévole		
Moniteur	juin-10	Bénévole	Animateur	sept-10
Prévôt d'armes	juin-10	Bénévole	Educateur	sept-10
		Niveau V	CQP moniteur escrime	20/06/2015
Brevet d'Etat 1er degré	01/06/2010	Niveau IV	Bpjeps Prévôt d'Etat (10 UC)	28/04/2011
			Bpjeps Prévôt d'Etat (4 UC) option 2 armes	10/10/2016
		Niveau III	DEjeps Escrime	10/01/2008
Brevet d'Etat 2ème degré	01/06/2010	Niveau II	DESjeps Escrime	10/01/2008

L'évolution du nombre des diplômés depuis la réforme

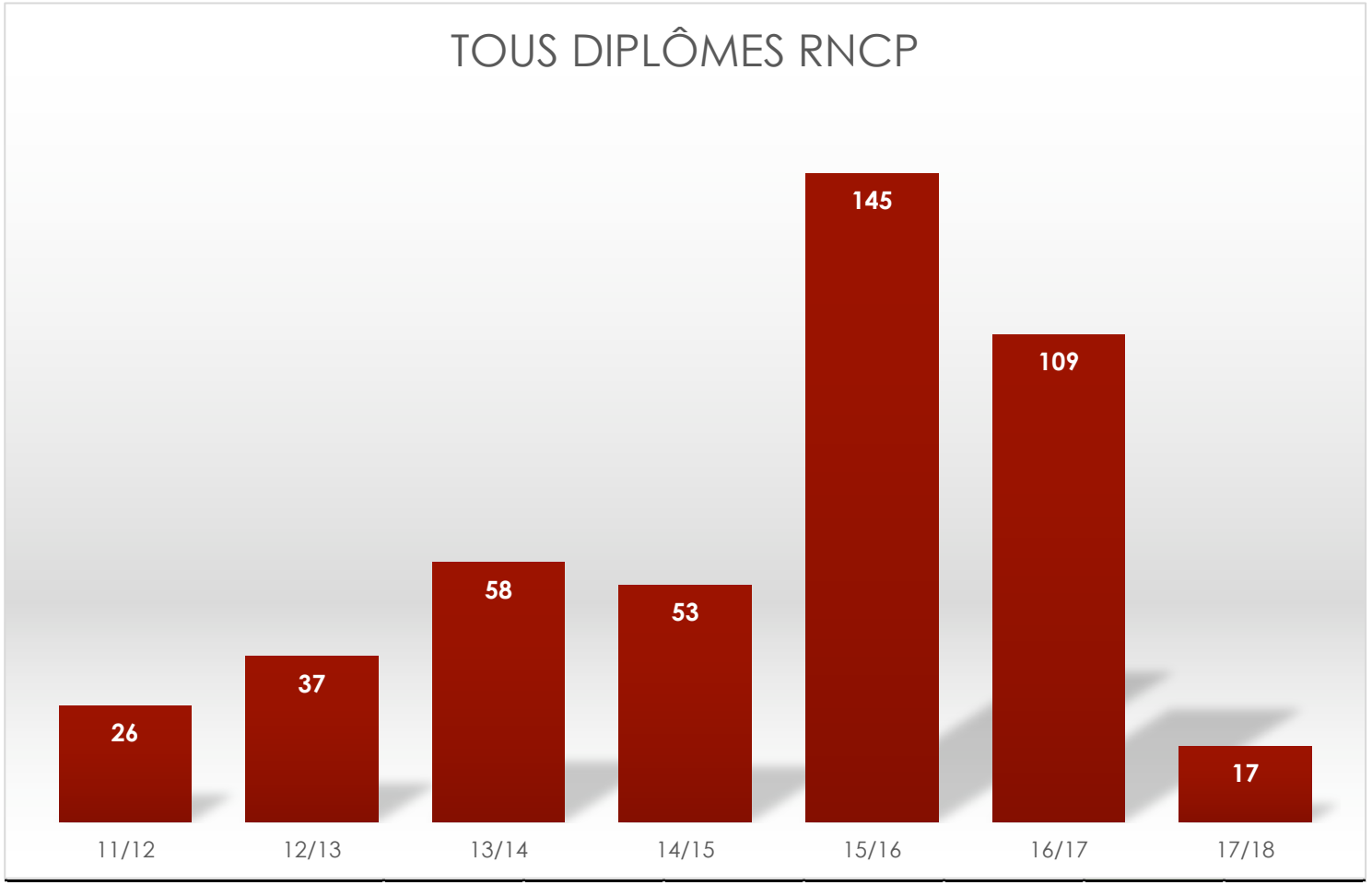

RÔLES ASSOCIATIFS	COMPETENCES PEDAGOGIQUES	COMPETENCES TECHNIQUES

ANIMATEUR FEDERAL

MODULE 1	MODULE 2	MODULE 3
Accueil et information des publics	Animation aux 3 armes	Formation des jeunes à une arme

Institut formation
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

MODULES DE COMPÉTENCES

MODULE 1 : Accueil et formation

- Accueillir en toute sécurité et convivialité
- Échanger avec le public (enfants, adolescents, adultes et seniors)
- Connaître l'essentiel du règlement des épreuves
- Préparer et entretenir le matériel
- Prendre en main et gérer les groupes

MODULE 2 : Animation aux trois armes

- Gérer un échauffement adapté au public de façon ludique et rationnelle
- Animer des séances de découverte au trois armes
- Transmettre l'éthique et les valeurs de l'escrime

MODULE 3 : Formation de jeunes à une arme

- Placer les publics en condition d'apprentissage et assurer les remédiations
- Maîtriser et démontrer des échanges justifiant l'exécution des actions simples
- Proposer une progression pédagogique
- Gérer le bon déroulement des phrases de combat
- Évaluer les progrès et les acquis

OUTILS DE CERTIFICATION

M1A: ECRIT (QCM): le règlement et les connaissances fondamentales

M1B: BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE effectué par le président et le tuteur du candidat (contrôle continu et bilan à la fin de la formation)

M2A: Animation d'une LEÇON COLLECTIVE de découverte ou d'initiation pour 6 élèves au minimum (40 minutes) à une arme tirée au sort (discipline optionnelle)

M3A: QCM portant sur les connaissances théoriques et le règlement des épreuves de jeunes

M3B: Réalisation de 5 duos imposés mettant en évidence les connaissances et la maîtrise technique à une arme

RÔLES ASSOCIATIFS	COMPETENCES PEDAGOGIQUES	COMPETENCES TECHNIQUES

EDUCATEUR FEDERAL

MODULE 5	MODULE 6	MODULE 4
Implication dans le fonctionnement du club	Conduire une action éducative et promotionnelle	Perfectionnement à une arme

MODULES DE COMPÉTENCES

MODULE 4 : assurer le perfectionnement des jeunes à une arme

- Proposer des exercices de type mécanique en situation de coopération à une arme
- Proposer des exercices à la dominante technico-tactique en situation d'opposition à une arme
- Assurer les débriefings
- Donner une leçon individuelle simple
- Intégrer à la séance des exercices orientés vers la compétition (durée des combats, formules, etc.)

MODULE 5 : s'impliquer dans le fonctionnement du club

- Entretenir et gérer le matériel
- Organiser des rencontres adaptées au jeunes et aux adultes loisirs
- S'intéresser à la vie associative, rendre des comptes aux responsables de la structure, et véhiculer les informations

MODULE 6 : conduire une action éducative et promotionnelle de son activité

- Élaborer et présenter au public une programmation simple de séances en tenant compte des objectifs
- Évaluer les effets de la démarche d'enseignement en escrime sportive
- Proposer et diriger des séance d'initiation à l'arbitrage à une arme

OUTILS DE CERTIFICATION

M4A : présentation d'une séance de PEDAGOGIE COLLECTIVE avec armes pour 6 élèves au minimum (préparation écrite, durée 40 minutes) Entretien avec le jury 10 minutes.

M4B : présentation d'une LECON INDIVIDUELLE à thème (durée 15 à 20 minutes) progression prévue par le référentiel de formation.

M4C : ANALYSE D'UN ASSAUT à partir de l'étude d'un document vidéo portant sur une épreuve de minimes ou cadets (durée 20 minutes, présentation et échange avec le

M5A : BILAN DES ACTIONS EN STRUCTURE (club, ligue ou comité) (contrôle continu et bilan à la fin de la formation) évaluation effectuée par le président de la structure et le tuteur du candidat.

M5B : ECRIT (vie associative réglementation fédérale) 1 heure

M6A : Présentation d'un DOSSIER RELATANT UNE DEMARCHE D'ENSEIGNEMENT (Objectifs, progression sur 6 séances, approche de l'arbitrage, bilan) durée 30 minutes (exposé 20 min entretien 10 min)

M6B : CONNAISSANCE DU REGLEMENT D'ARBITRAGE : QCM
Les candidats arbitres régionaux en formation sont exemptés de cette épreuve

Institut formation
FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME

Le CQP Moniteur d'escrime
option : Fleuret – Epée – Sabre - Artistique

- **Il s'obtient :**
  - par équivalence avec le diplôme fédéral d'éducateur
  - En parcours complet organisé par une ligue régionale ou un organisme de formation.
- **La durée de formation est de :**
  - 160h en centre
  - 80h en structure
- **Un diplôme RNCP qui permet de :**
  - Travailler contre rémunération à temps partiel
  - Affilier un club à la FFE
  - Encadrer en autonomie jusqu'au 1er niveau de compétition
- **Son titulaire ne peut pas :**
  - Travailler plus de 360h/an
  - Encadrer plus de 20 élèves en même temps
  - Animer une séance sur le temps scolaire contraint

Le BpJeps Escrime
Prévôt d'Etat d'escrime

- – option A : fleuret/épée
- – option B : fleuret/sabre
- – option C : sabre/épée

    - Formation en région pilotée par des organismes de formation privés, mais souvent associés à une ligue ou un CREPS.

        - Durée : 600h
        - UC 1-2 transversales – UC 3-4 spécifiques
        - 2 CQP donnent par équivalence les UC34 du Bpjeps de l'option correspondante

Le DeJeps
Maître d'armes

- Actuellement, c'est la seule formation organisée sur le territoire. Elle est pilotée par l'IFFE.
  - Le diplôme atteste de compétences aux 3 armes
  - La formation des armes est encadrée par des maîtres qui ont tous été entraîneurs nationaux
  - La durée de formation est de 1200h
    - 750h en centre et 450h en structure d'accueil
    - 18 semaines sur 14 mois principalement au sein des CREPS (Reims Aix Dinard Wattignies).
  - Le coût est de 6862€ sans prise en charge
  - Un fonds d'aide de l'IFFE peut être sollicité par les candidats n'ayant pas de prise en charge OPCA

Le DesJeps
Maître d'escrime

- Actuellement, ce diplôme est mutualisé avec d'autres fédérations au sein de l'INSEP.
- Il porte essentiellement sur l'entraînement dans l'arme de spécialité du stagiaire.
- Pour cette olympiade, la fédération souhaite organiser un DES indépendamment de l'INSEP, en partenariat avec une université pour ce qui concerne les compétences transversales (DU préparation physique). Les compétences spécifiques seraient acquises au cours de 8 stages d'immersions
  - 4 stages en pôles en région
  - 2 stages au pôle France de l'Insep
  - 1 stage au sein d'une ligue
  - 1 stage au sein d'un club formateur identifié

La formation : un levier stratégique de développement

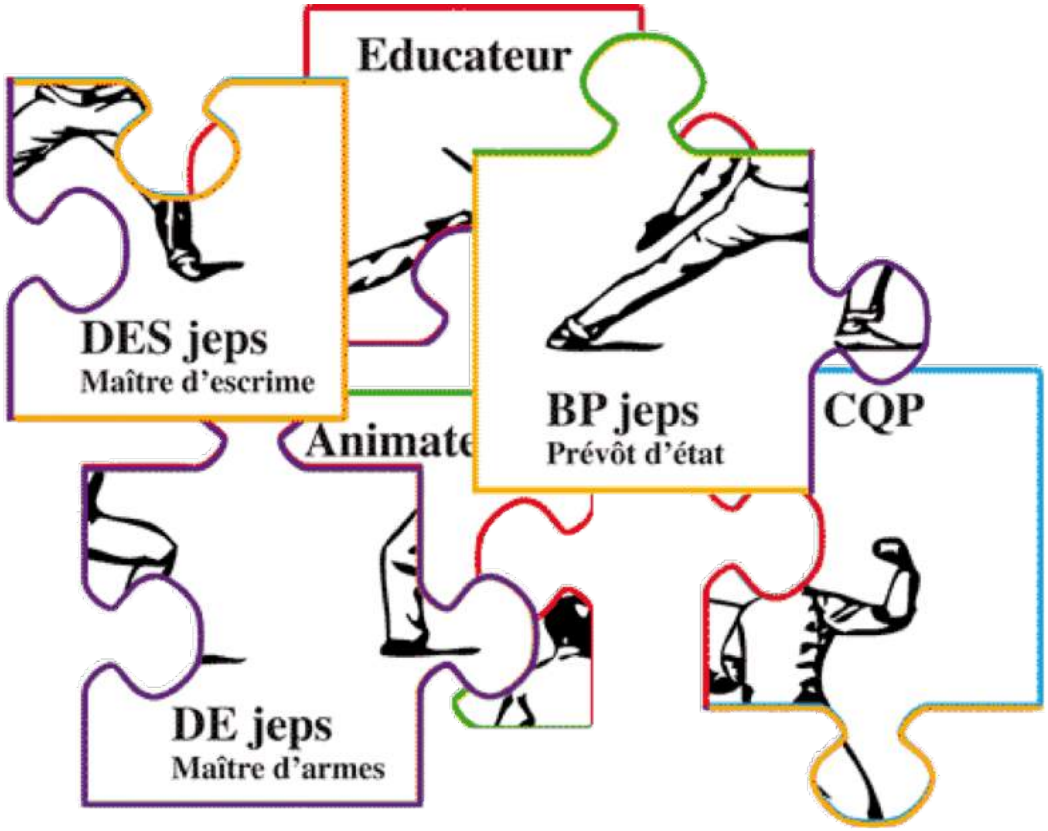

Jean-Pierre Philippon
Fevrier 2018